



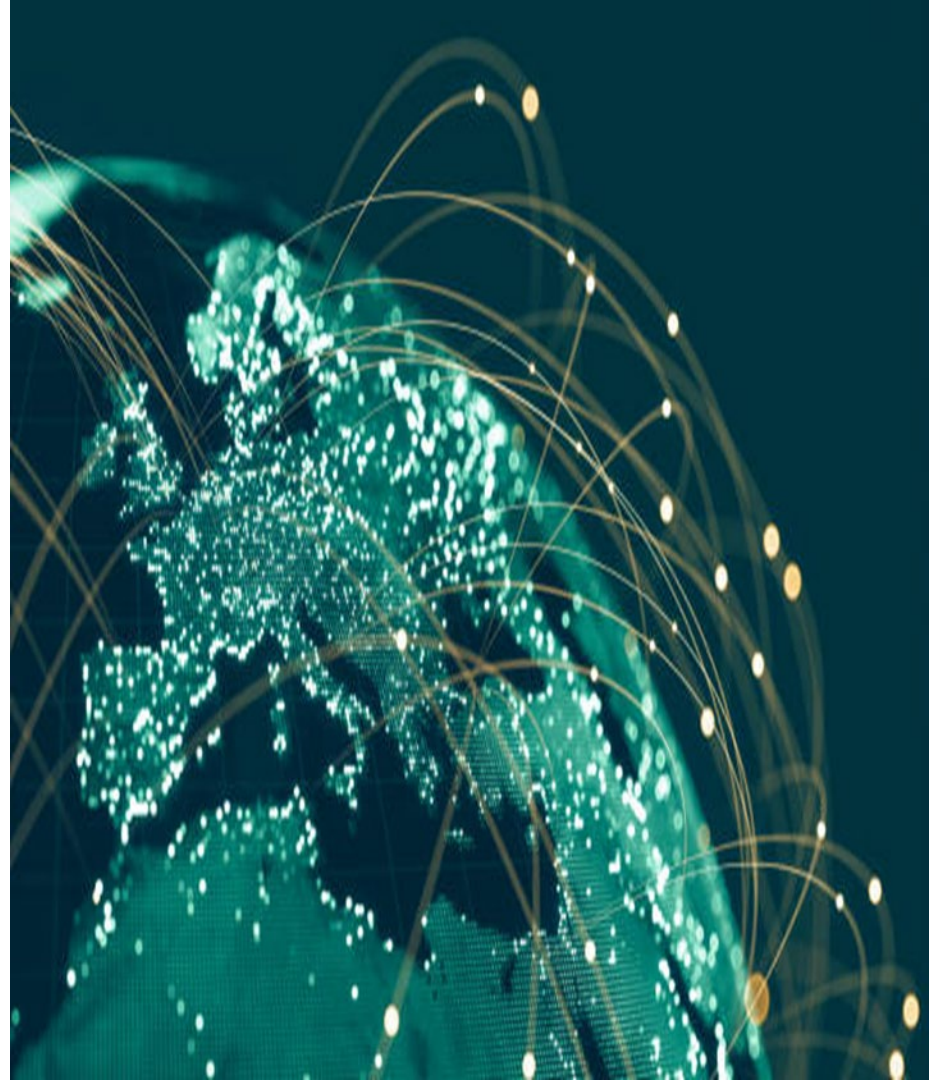
Rencontre avec l'Assemblée d'École

Vice-présidence pour
les finances

31 mai 2024

Agenda du jour

Programme NEXUS
Carte de credit





NEXUS

EPFL NEXUS : une participation de toutes et tous à compter de l'automne 2024 pour une mise en place début 2026

Nexus n'est pas seulement un projet de refonte des systèmes d'information Finance et RH...



... mais un programme **clé de transformation du métier des Finances et des Ressources humaines à l'EPFL**

Nexus n'est pas un groupe de travail isolé...



... mais un programme dont la **réussite repose sur une contribution globale de toutes les communautés EPFL et de leurs besoins respectifs**

Nexus n'est pas une option



... mais une nécessité pour assurer **la solidité de nos systèmes d'information et leur évolutivité en fonction des besoins utilisateurs et renforcer les capacités analytiques**

EPFL Objectifs de Nexus Finance et RH

Aujourd'hui
(Existant)



Demain
(nouveau)



- Peu d'analytique
- **Excel** et traitements spécifiques par unités/facultés/services centraux
- Ergonomie et temps de réponse **peu performants**
- **Des besoins utilisateurs non pris en compte**

- Processus manuel
- Maintenance lourde

- **Vision Finances et Ressources humaines claire et évolutive: valeur ajoutée, passage du transactionnel à l'aide à la décision**
- Gains **d'efficacité et améliorant la qualité et analyse** des données face à l'incertitude économique
- **Ergonomie moderne** sur des outils adaptés à la **digitalisation**
- Edition de rapports **directement du système**
- Refonte et **simplification** des **processus**
- **Evolutivité** des systèmes

Canaux de communication en place

- **Groupes de travail institutionnels** GT-14 (RFFs) et GT-Admin (Assistentes Administratives)

- **Groupes de travail spécifiques NEXUS**
 - Comité de conduite du changement NEXUS (10 assistantes administratives + représentants RH et Finance)
 - Conseil consultatif (assistantes, étudiants, professeurs)

- **Autres canaux de communication**
 - Participation directe de RFFs et AAs aux ateliers de conception
 - Site intranet NEXUS
 - Organisation de séances d'information (min. 1 par trimestre) ouvertes aux membres du GT-Admin, GT-14 et collaborateurs VPF/VPO impliqués dans le projet

Fréquence de communication souhaitée par l'Assemblée d'Ecole ?

Proposition : Tous les 2 mois – 10' d'update et invitation à participer aux ateliers / séances d'information / etc. ?



LEX 5.4.1

CARTE DE CREDIT

LEX 5.4.1

Pourquoi?

Cohérence dans l'utilisation des moyens de paiement et des canaux d'achat y.c. avec la nouvelle agence de voyage

Conformité. Réduction significative du risque lié à l'achat de prestations de voyage effectués via les CCA et non validés via un DF (cf. recommandation de l'Audit Interne CEPF)

→ Près de 30% des dépenses de voyage via CCA, ou env. 11 mio, n'ont pas été validés via un DF!

Ce qui change

Validation des décomptes mensuels des CCA comme toute autre facture sans commande (Démat)

Cohérence canaux d'achat et moyens de paiement

Les +

Allègement administratif important sur tout le processus

Détenteurs de CCI peuvent traiter leurs justificatifs via l'app « mes déplacements et frais » dans EPFL Campus

Anciennes cartes de crédit d'achat

- Les transactions encore effectuées à l'aide de l'ancienne carte de crédit d'achat seront visibles dans l'ancien outil **SDG2** et à traiter selon les délais usuels (24 mai 2024)
- En cas de réservations ou d'engagements mensuels (abonnements), transmettre rapidement les nouvelles coordonnées de votre carte d'achat au fournisseur concerné.



EPFL Nouvelles cartes de crédit d'achat - CCA

- Déploiement progressif
 - Déjà > 200 KCHF en mai
- A réception conserver la CCA physique sous clé
- Un seul et unique interlocuteur: **Viseca**
(consulter [KB0017597](#) préalablement)
- **Achats de voyages: renseigner les 10 chiffres**
«No Dec. Frais». (ex 0010077220)
- **Décomptes mensuels Viseca sur Demat'**
Voir [site Internet](#) ou KB [la marche à suivre](#)
- App one: à désinstaller
- Navigateur : ne pas utiliser Firefox (problèmes lors de l'imputation)



1. « Les responsables d'unité peuvent octroyer une CC...donc pas une obligation »

- Effectivement, l'octroi d'une CCI est possible, ce n'est pas une obligation

« Toutefois, l'utilisation de la CCA avec ses interdictions oblige les voyageurs d'avoir une CCI »

- Jusqu'à la mise en place de l'OBT (outil de réservation en ligne), l'utilisation de la CCA est **admise pour le paiement des hôtels, avec saisie obligatoire du numéro de demande de déplacement/décompte de frais**
- Il est également possible de demander une avance sur frais auprès du service Comptabilité

« De même, cela se répercute sur les invités...»

- La bonne pratique est que les invités règlent eux-mêmes leurs dépenses et se font rembourser leurs dépenses par l'EPFL (par facture ou ordre de paiement A)
- Il est cependant **possible de créer un « bénéficiaire externe »** pour l'achat de billets d'avion et d'hébergement; **puis de créer une demande de déplacement, à valider**, qui sera transmise à Kuoni. Les deux articles de connaissance KB0015349 et KB0015456 détaillent la procédure à suivre
- L'utilisation de la CCA n'est donc pas nécessaire pour les invités car il est possible d'effectuer leurs réservations par Kuoni

2. « Chaque écriture de la carte de crédit individuelle doit être traitée – Compte Budgétaire et Justificatifs »

- Effectivement, l'EPFL est contrainte par ses autorités de contrôle de pouvoir justifier chaque ligne de dépense en cas d'audit
- Cette contrainte a nécessité la mise en place du nouvel outil NDF en 2019

« Si le justificatif est reçu en mode photo, il faut le traiter pour convertir en PDF »

- Non, le système admet également les justificatifs photo de type JPEG par exemple

3. -

4. « Les responsables d'unité ont-ils été consultés ? »

- Plusieurs consultations et séances d'information faites aux les Doyens, les RFFs
- Un groupe d'utilisatrices de 12 AA a également été constitué dès juin 2023
- Les cartes individuelles ont été déployées depuis septembre 2019. Il y actuellement 426 cartes en circulation, ce qui prouve qu'elles correspondent à un réel besoin.

5. « Kuoni a dû recourir à des collaborateurs additionnels pour répondre plus rapidement aux demandes »

VPT – **Lancement de l'agence** était accompagnée d'une forte augmentation du nombre de demandes sur profil voyageur
sur le fonctionnement de l'agence
forte croissance des offres

Pour faire face aux retards de traitement des réservations Kuoni BT a renforcé l'équipe

Augmentation du taux de travail de deux agents
Support de trois personnes depuis Lugano et Zürich
Recrutement d'un appui supplémentaire pour le traitement des factures

permettant de réduire les temps de réponses (sans frais pour l'EPFL)

:

«A l'avenir, comment cela sera géré vu que l'agence Kuoni est également le « moyen » de réservation des hôtels ?

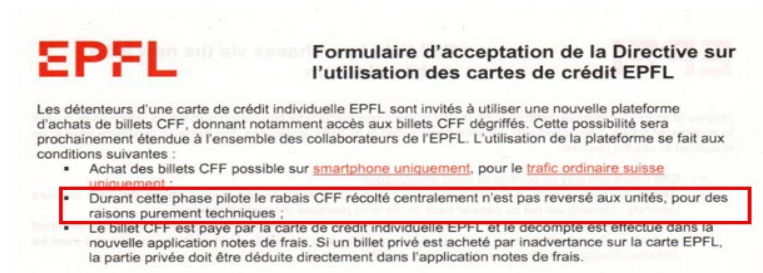
- Pour rappel, l'agence de voyages Kuoni Business Travel n'est pas le seul moyen de réservation pour les hôtels.
- Tout autre canal d'achat (booking, etc.) peut être utilisé.
- **Uniquement les réservations pour les vols en avion doivent être effectuées via l'agence.**

6. « Il a été annoncé qu'une plateforme de réservation en ligne serait mis à disposition en mars 2024 »



- Il sera possible de réserver toutes les prestations de voyages (avion, voiture de location et hébergement) via cet outil OBT.
- 3 phases pour la mise en place de l'OBT
 - 1 Tests fonctionnels de l'outil - services EPFL impliqués (VPT, SF, DSE, SI) – **en cours**
 - 2 Bêta-testeurs par des personnes du GT admin – **prochainement**
 - 3 Formations et mise à disposition de l'outil – **août/octobre 2024**
- L'outil est paramétré en **conformité avec les Directives voyages de l'EPFL**
- L'outil permettra
 - **de réserver en tout temps**, en fonction des besoins et emploi du temps de l'utilisateur (24/7).
 - **de consulter** et réserver des voyages professionnels « simples » en ligne sans passer par l'équipe dédiée.
 - **flexibilité** et contrôle sur le processus de réservation (vols, location de voitures et hébergement) en fonction des préférences et des besoins de l'utilisateur.

7. « Billets de train: jusqu'à présent, en achetant via la plateforme CFF, on recevait systématiquement le rabais de 10%»

- Le formulaire d'acceptation présenté est **obsolète**. La mention entourée en rouge était valable en 2019 lors du déploiement du projet « notes de frais » et ce pour une durée de quelques mois.



- **Tout billet CFF non dégriffé acheté via la plateforme Webshop CFF (mobile ou desktop) donne lieu à un rabais de 10% qui est bonifié au fonds qui a financé l'achat. L'exemple ci-dessous illustre le propos.**

31.03.2024	0052-2	442150	No dos.: 80192932001/Walther Bertol		
31.03.2024	F0052	CHF	F-1937 CFF SA / SBB AG	9448088175	
31.03.2024	0052-2	442150	Rabais		
31.03.2024	F0052	CHF	F-1937 CFF SA / SBB AG	9448088175	

8. « Y-a-t-il des nouvelles concernant la configuration des nouvelles CCA? »

- **23 Mai séance d'information** aux assistantes administrative suivie le **27 mai d'une communication** et de nouvelles instructions ont été publiées par la VPF
- L'application VisecaOne n'est pas disponible pour les CCA (en effet, celles-ci ne sont pas attachées à un utilisateur/responsable unique)
- Les nouvelles cartes sont totalement opérationnelles
- Uniquement 1% des transactions (sur 15'000) nécessiteront la prise de contact auprès de Viseca pour les questions de sécurité 3D Secure (cf. article de connaissance KB0017597)



Q&A

Merci